

Check-list des pièces à préparer

Cette liste permet une première préparation. L'assureur peut demander des documents complémentaires selon la nature, le coût et la technicité du projet.

1. Le maître d'ouvrage et le projet

- ☐ Identité du maître d'ouvrage : particulier, SCI ou entreprise
- ☐ Adresse complète et destination de l'ouvrage
- ☐ Descriptif synthétique des travaux et calendrier prévisionnel
- ☐ Coût total de construction ou de rénovation
- ☐ Permis de construire ou autorisation d'urbanisme disponible

2. Les intervenants

- ☐ Liste des entreprises avec SIREN et lot confié
- ☐ Devis ou marchés de travaux signés
- ☐ Attestations décennales valides pour chaque activité réalisée
- ☐ Contrat de maîtrise d'oeuvre, architecte ou bureau d'études
- ☐ Contrôle technique lorsque le projet ou l'assureur l'exige

3. Les pièces techniques

- ☐ Plans du projet et notice descriptive
- ☐ Étude de sol disponible, notamment G2 selon le projet
- ☐ Études structure, thermique ou autres études demandées
- ☐ Rapports du contrôleur technique, s'il intervient
- ☐ Procédés ou produits particuliers clairement identifiés

4. Financement et calendrier

- ☐ Plan de financement ou accord de prêt lorsqu'il est demandé
- ☐ Date prévue d'ouverture du chantier
- ☐ État d'avancement exact : travaux non commencés ou déjà engagés
- ☐ Coordonnées de la personne à contacter pour les pièces manquantes

À retenir : la dommages-ouvrage doit être étudiée avant l'ouverture du chantier. Une demande ne vaut ni garantie ni acceptation. Ne transmettez aucune donnée bancaire, médicale ou mot de passe dans un formulaire général.